



CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE À MIAMI

**PROCES-VERBAL
DE LA RÉUNION DU CONSEIL CONSULAIRE
EN FORMAT « ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER – BOURSES
SCOLAIRES »
ANNÉE 2018-2019
2^{ème} commission locale
MARDI 6 NOVEMBRE 2018**

Composition

Participants :

Membres de droit avec voix délibérative :

M. Clément LECLERC, consul général, président du conseil consulaire
M. Xavier CAPDEVIELLE, conseiller consulaire, vice-président du conseil consulaire
M^{me} Nicole HIRSH, conseillère consulaire
M. Jacques BRION, conseiller consulaire

Représentés, absents ou excusés :

M. Franck BONDRILLE, conseiller consulaire, représenté par M. Xavier CAPDEVIELLE

Membres participants avec voix délibérative :

M. Antonio RODRIGUES, directeur du lycée franco-américain d'Hollywood (LFA)
M. Pierre-Jean PICOT, comptable représentant l'école franco-américaine de Miami (EFAM)
M. Roger PARDO, représentant de l'Union des Français de l'étranger (UFE)
M^{me} Claire FRANCOULON, représentante de l'association Français du monde-Adfe à Miami

Représentés, absents ou excusés :

M^{me} Vanessa SELK, attachée de coopération et d'action culturelle
M^{me} Lena McLORIN-SALVANT, directrice de l'école franco-américaine de Miami,
représentée par Pierre-Jean PICOT
M^{me} Virginie ASKINAZI, directrice adjointe du lycée franco-américain d'Hollywood (LFA)

Experts sans voix délibérative :

M^{me} Sophie BLACHET, présidente de l'association "Miami Accueil"
M^{me} Anaïde GOVAERT, présidente de l'association "Red Chemistry"
M^{me} Sandra POULIQUEN, consule adjointe, chef de chancellerie
M^{me} Pascale GARCIA, chargée des affaires sociales et des bourses scolaires au Consulat

Mme Pascale GARCIA, agent en charge des affaires sociales et des bourses scolaires au Consulat, est proposée en tant que secrétaire de la réunion.

Le président du conseil consulaire rappelle la confidentialité des débats.

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

- 1) Récapitulatif de la campagne 2017/2018
- 2) Enveloppe de la campagne 2018/2019
- 3) Barèmes 2018/2019
- 4) Patrimoine
- 5) Demandes de bourses déposées pour l'année 2018/2019

1 – Récapitulatif de la campagne 2017/2018

Nombre de demandes de bourses : 25 (16 familles)
 Nombre de bourses accordées : 21
 Montant des dossiers recevables : 162 789.20 €, soit \$ 180 876.89
 Crédits accordés : 147 227.44 €, soit \$ 173 208.75
 (taux de chancellerie du 16 septembre 2016 : 0,90)

2 – Enveloppe de la campagne 2018/2019

Récapitulatif du CCB-1 :

Nombre de dossiers déposés (un dossier = un enfant) = 15
 dont recevables = 14
 dont proposé au rejet = 1

Montant des dossiers recevables = 121 394.48 euros, soit \$ 142 817.03

Après examen conjoint par la DFAE et par l'AEFE des besoins exprimés par le poste de Miami et péréquation au niveau mondial (ventilation des crédits non consommés par certains postes sur les postes en dépassement d'enveloppe de référence), l'Agence a informé le Poste que le montant de l'enveloppe limitative allouée pour les travaux CCB-2 après dialogue de gestion a été fixé à **162 000 euros, soit \$ 190 588.24.**

Les travaux de l'instance devront s'inscrire dans le strict respect de cette enveloppe.

3 – Barèmes 2018/2019

2.1 Points de charge :

En déduction :

- CHA Charges sociales (« social security », « medicare », assurance médicale)
- IMP Impôts sur le revenu uniquement
- PAD Pension alimentaire due

En avantage :

- LOF Logement gratuit mis à disposition par l'employeur, et désormais par une personne privée (membre de la famille, tiers)
- VOI Voiture de fonction

- PAR Pension alimentaire à recevoir
- IMM Revenus mobiliers / immobiliers bruts perçus
- NAT Avantages en nature

2.2 Frais de scolarité (Fs)

L'Agence a informé ce Poste des mesures de plafonnement des tarifs retenues pour la campagne 2018/2019. Les tarifs scolaires réels (S) des deux établissements étant inférieurs à 16 000 \$, ceux-ci ne sont pas revalorisés de l'inflation et ne sont donc pas soumis aux mesures de plafonnement.

Ecole Franco-américaine, Miami :

	2017/2018	2018/2019
Frais de scolarité (S)		
Préélémentaire	10 120	10 374
Elémentaire	10 705	10 984
Frais parascolaires		
Demi-pension (D)	895	920
Entretien (E)	450	465
1 ^{ère} Inscription (S1)	400	400
Inscription annuelle (SA)	665	685

Abattement consenti : 10 % pour le deuxième enfant sur les frais de scolarité (même chose pour le 3^{ème}, etc...).

Lycée Franco-américain, Hollywood :

	2017/2018	2018/2019
Frais de scolarité (S)		
Préélémentaire	10 500 (11 550 PE2)	10 500 (11 550 PE2)
Elémentaire	12 075	12 075
Frais parascolaires		
Demi-pension (D)	1 080	1 080
Entretien (E) : PE	250 (350 PE2)	250 (350 PE2)
Elémentaire	350	350
Inscription annuelle (SA) : PE	200 (350 PE2)	200 (350 PE2)
élémentaire	450	450
1 ^{ère} Inscription (S1)	250	250

Abattement consenti : 10 % pour le deuxième enfant sur les frais de scolarité (même chose pour le 3^{ème}, etc...).

2.2 Nombre de parts de la famille (P)

Il est déterminé de la manière suivante :

- Parent d'une famille biparentale : 1 part
 - Parent d'une famille monoparentale : 1,5 part
 - Enfant à charge : 0,5 part
- Chaque enfant handicapé à charge bénéficie d'une demi-part supplémentaire.

Nb d'enfants	Famille Monoparentale	Famille Biparentale
1	2.00	2.50
2	2.50	3.00
3	3.00	3.50
4	3.50	4.00

2.3 Taux de chancellerie (Tx) :

Le taux de chancellerie du 16 septembre 2017, soit 0,85 euro / 1 dollar, est retenu pour le chiffrage de l'ensemble des propositions formulées au cours de la campagne 2018/2019.

2.4 Indice de parité de pouvoir d'achat (IPA):

Il s'élève à 95 pour Miami.

2.5 Taux d'inflation à Miami : 2,5 %

4 – Patrimoine :

- Patrimoine immobilier : valeur acquise > 250 000 euros (soit 294 118 dollars)
- Patrimoine mobilier : > 100 000 euros (soit 117 647 dollars).

5 – Demandes de bourse pour l'année 2018-2019

Le conseil consulaire de bourses scolaires de seconde période (CCB2) a examiné les demandes de bourses au titre de l'année 2018/2019 par établissement, soit 7 nouvelles demandes et 1 demande de révision (une demande = 1 boursier) :

1 Lycée Franco-Américain, Hollywood (LFA)

6 nouvelles demandes (3 familles)

2 Ecole Franco-Américaine, Miami (EFAM)

1 nouvelle demande et 1 demande de révision

Les dossiers et décisions individuelles feront conformément aux instructions l'objet d'un procès-verbal détaillé pour transmission à l'AEFE.

L'ordre du jour étant épuisé, le consul général, président du conseil consulaire :

demande aux membres du comité **de laisser** en salle de réunion les documents remis et les notes prises comportant des informations confidentielles sur la situation des familles

remercie les membres de leur participation à ce comité

et **lève** la séance à 14h50.